



SMA - N° 22-003

Madame, Monsieur les membres du Comité syndical

Affaire suivie par Séverine MAZILLE
Téléphone : 03 85 21 91 05
Courriel : assemblees@sydesl.fr

Objet : Réunion du Comité Syndical

A Mâcon, le 13 janvier 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Comité Syndical du SYDESL qui se tiendra le :

Jeudi 20 janvier 2022 à 10 h 00
Amphithéâtre Guillemin -18, cours Moreau
71000 MACON

Au cours de cette réunion, vous délibérerez selon l'ordre du jour joint à la présente.

En cas d'indisponibilité, vous devez vous faire représenter par votre suppléant(e), à qui vous voudrez bien transmettre le dossier.

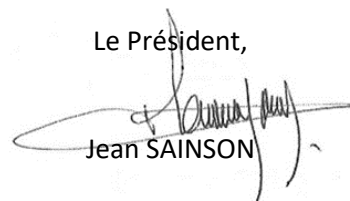
En dernier recours, et en cas d'indisponibilité de ce dernier, vous pouvez donner pouvoir à un.e délégué.e SYDESL d'une autre collectivité dont vous vous assurerez de la présence. **A noter que l'Etat d'urgence permet à un élu présent de porter deux procurations au lieu d'une seule.**

L'état d'urgence étant en vigueur depuis le 10 novembre dernier, vous aurez aussi la possibilité d'assister et de voter à distance via le lien TEAMS ci-dessous :

<https://msteams.link/1027>

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,



Jean SAINSON



COMITE SYNDICAL

Du 20 janvier 2022 à Mâcon

Ordre du Jour

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SYDESL du 10 décembre 2021.

II– Décisions

1. Document d’Orientations Budgétaires
2. Transfert de la compétence gaz – avenant n° 9 au contrat de concession
3. Convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan visant un modèle économique et environnemental efficient et reproductible pour le développement et l’exploitation des réseaux de chaleur bois.
4. Création d’un service TVA pour les IRVE

III – Informations

IV– Questions diverses